

Pour aller plus loin...

Les techniciens pastoraux de l'ADEM peuvent vous accompagner dans votre réflexion sur la gestion pastorale de la broussaille. Nous pouvons par la suite vous mettre en relation avec des éleveurs ou des entreprises ayant une pratique du débroussaillage et des exemples similaires au vôtre. Si vous avez vous-même une expérience à faire partager, n'hésitez pas à nous contacter.

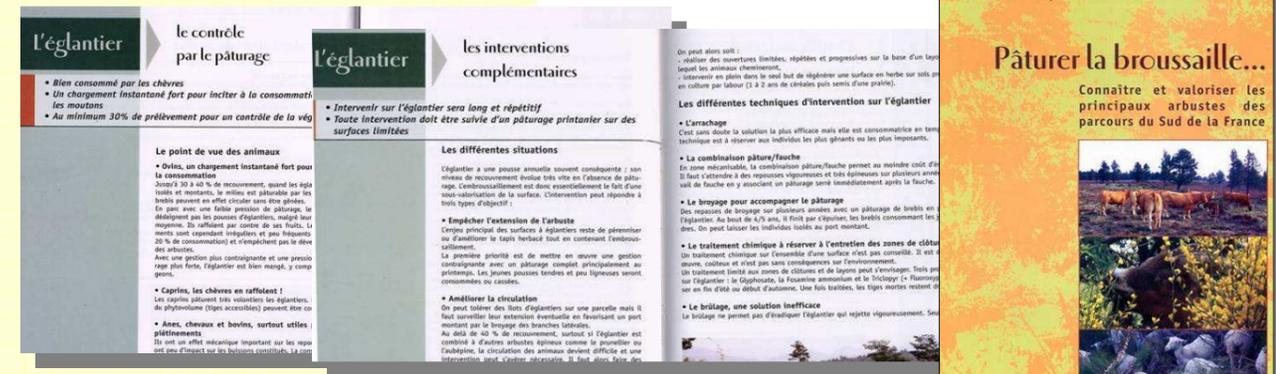
Des guides techniques de référence sont consultables à l'ADEM ou peuvent être commandés auprès de l'Institut de l'Élevage - Technipiel pour environ 25 € (Tel.01.40.04.51.71)

• Une référence...

« Pâturer la broussaille... Connaître et valoriser les principaux arbustes des parcours du Sud de la France »

Les connaissances pastorales actuelles de onze arbustes caractéristiques des milieux embroussaillés sont présentées sous forme de fiches : présentation de l'espèce, son contrôle par le pâturage et les interventions complémentaires éventuelles. Dans cet ouvrage est aussi exposée la grande diversité des parcours embroussaillés avec un guide des règles de base de la gestion pastorale. L'arbuste est présenté comme un atout pour les animaux au pâturage et pour l'environnement.

CERPAM - Institut de l'élevage - SIME, 2006 - 114 pages



• Et aussi...

« Guide du débroussaillage pastoral »

Cet ouvrage décrit l'ensemble des réflexions préalables au débroussaillage des parcours afin d'obtenir un résultat durable en adéquation avec le pâturage du troupeau. Le cœur de l'ouvrage est consacré aux différentes techniques et aux principaux matériels de débroussaillage.

CERPAM - Institut de l'élevage - SIME, 2007 - 97 pages

• Une brochure...

« Débroussailler autrement... avec les troupeaux »

Quatre exemples de reconquêtes pastorales en zone méditerranéenne par une association étroite entre troupeau et débroussaillage.

CERPAM - 28 pages



Association Départementale d'Économie Montagnarde de la Drôme
c/o CFPPA - Avenue de la Clairette - 26 150 Die
04 75 22 20 39 - adem.drome@orange.fr

Réaliser un brûlage dirigé

Le brûlage dirigé n'est pas adapté à toutes les situations, mais il peut s'agir d'une technique efficace. Les engagements PAC (BCAE) demandent de respecter la réglementation départementale.

Prendre contact avec la DDAF de la Drôme, 04.75.82.50.14



Débroussaillage pastoral dans la Drôme



La gestion de la broussaille, un sujet qui intéresse beaucoup de monde

La gestion des arbustes est un thème de travail pour les éleveurs, les bergers, mais aussi pour les pompiers, les forestiers, les naturalistes, voire les habitants du territoire... Voilà donc un thème concret pour de potentiels partenariats et échanges techniques communs.

L'intervention mécanique, un complément du pâturage

Les arbustes sont d'abord à regarder comme une ressource ou un abri pour l'herbe et le bétail. Pour gérer les arbres et arbustes, l'outil de base du pastoralisme est la dent de l'animal. Face à un problème d'embroussaillage, le premier levier d'action est donc d'ajuster le pâturage. En complément, des interventions mécaniques de débroussaillage sont parfois nécessaires. Mais attention, dans certains cas une intervention peut parfois être plus néfaste qu'utile. Le débroussaillage doit donc être raisonné techniquement.

A partir de son expérience (20 ans d'accompagnement de travaux pastoraux), de celle des éleveurs de la Drôme (15 enquêtes et suivis de sites) et de guides techniques récents, l'Association Départementale d'Économie Montagnarde fait le point sur les types d'interventions réalisables par type de broussaille.

Plaquette réalisée par l'Association Départementale d'Économie Montagnarde de la Drôme avec le soutien financier de :



5 questions de base avant un débroussaillage :

1. Faut-il vraiment intervenir ?

- La broussaille est-elle une ressource pour le troupeau, et à quelle période ?
- Le troupeau fréquente-t-il la zone ?
- Y a-t-il une forte dynamique d'embroussaillage (nombreux semis ou rejets) ?
- Est-il possible d'intervenir par le pâturage (saison de pâturage, chargement instantané, place des zones de distribution, autres espèces) ?

2. Quels sont les objectifs finaux ?

- Améliorer la ressource pastorale (combien ? et pour quelle époque ?)
- Améliorer la circulation du troupeau,
- Protéger contre les incendies (coupe-feu),
- Entretenir le paysage et maintenir les milieux ouverts...

3. Quelles techniques utiliser ?

- Sur quelle superficie et quels types de sol ?
- A quelle saison (sève montante ou descendante, sécheresse) ?
- Le milieu va-t-il supporter l'intervention ?

4. Quelle concertation avec les autres usagers de l'espace ?

- Quels enjeux environnementaux ou paysagers ?
- Qui avertir ?

5. Et surtout, quel pâturage d'entretien peut-on mettre en place ?

- Avec quel(s) lot(s) d'animaux ?
- A quelle saison, pour maîtriser la repousse des broussailles ?
- Avec quel niveau de chargement et pendant combien de temps ?
- Une action complémentaire avec une autre espèce (équins, asins) est-elle possible ?
- ...

Bien souvent, les modalités de pâturage après travaux sont déterminantes pour la réussite de l'opération sur le long terme.

Les engagements du cahier des charges PHAE en lien avec le débroussaillage :

Les landes et bois pâturés sont éligibles à la PHAE extensive, en respectant les engagements suivants :
- « Maîtriser de manière non chimique les refus et les ligneux, selon les préconisations départementales. »

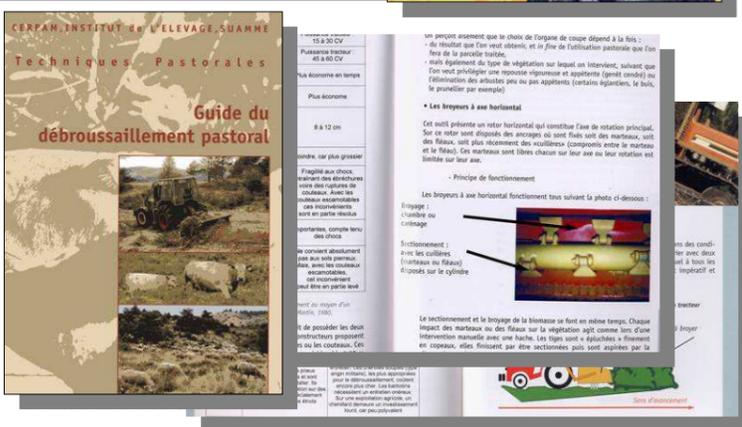
- « Pas de débroussaillage chimique, sauf pour les rumex et chardons et pour l'entretien des clôtures. »

- « Apporter une fertilisation en N/P/K minéral inférieure à 60/60/60 par ha/an. »

- « Suivre les prescriptions départementales pour la réalisation des écobuages. »

- « L'altération profonde des prairies permanentes engagées, notamment par le labour ou à l'occasion de travaux lourds (pose de drain, nivellement...), est interdite. Seul un renouvellement par travail superficiel du sol est autorisé. »

Source : DDAF, Notice départementale PHAE2, 2008.



Les accrus de pins noirs et de pins sylvestres



Les accrus de pins noirs ou pins sylvestre ont généralement une faible rentabilité économique et des objectifs de production limités. Trois options techniques sont envisageables selon la valeur du boisement :

- Boisement médiocre, mais peu dense et enherbé : réfléchir au pâturage sous forêt (avec ou sans éclaircie),
- Boisement médiocre, sans ressource pastorale en sous bois : envisager une action de reconquête pastorale plus lourde,
- Bonne station de Pins noirs : rechercher une gestion à la fois sylvicole et pastorale (sylvopastoralisme), mais nous ne connaissons pas d'exemple en Drôme (un défrichement en plein est généralement moins cher qu'une coupe avec gestion des rémanents).



Les coupes d'éclaircies. Pour créer une ressource ombragée utilisable en été. L'expérience montre qu'un fort niveau d'éclaircie est souvent nécessaire pour avoir un bon retour de l'herbe (une « prairie arborée » plutôt qu'une « forêt claire »). Raisonner les zones d'intervention selon la richesse du sol et la capacité de circulation du troupeau.

La reconquête pastorale au bull ou par coupe rase. Conserver quelques bosquets en milieu de parcelle comme zones d'ombrages pour le troupeau s'il n'y a pas d'arbres en lisières (attention, ils peuvent être gênant lors de repasses). Au bulldozer, la minutie et la compétence du conducteur sont primordiales. Intervenir sur sol sec, pour que les arbres n'emportent pas la terre avec leurs racines.

Un **sursemis** est conseillé : privilégier les espèces à bonne capacité d'implantation (la flore locale reprend le dessus après quelques années). La réussite du sursemis dépend fortement des conditions météorologiques, et la ressource peut mettre du temps à s'installer.



Défrichement sans semis

Pâturage. A bien adapter pour empêcher l'implantation d'épineux qui peuvent profiter de la mise à nu du sol (surtout si l'implantation du sursemis est peu réussie)

Gestion des rémanents. Tronçonnés et laissés sur place, il faut prévoir une dizaine d'années pour qu'ils soient dégradés. Sinon, il est possible :

- de les broyer avec un gyrobroyeur à marteaux (s'il n'y pas trop de pierres)
- de les mettre en tas en les ratissant avec un tracteur (type râteau Fleco™, utilisable sur terrains gravillonneux seulement, faute de quoi trop de terre est poussée).



Quelques exemples :

- RIOMS : valorisation bois énergie du pin sylvestre et défrichements
- ROCHE SUR LE BUIS : éclaircies et élagages sylvo-pastoraux
- MONTAUBAN SUR OUEZE et BEAUMONT EN DIOIS : défrichements, éclaircies et élagages sylvo-pastoraux

Contactez également le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) antennes de Die et Nyons

Le genévrier nain



Arbuste rampant rencontré en alpage : il couvre l'herbe et est très peu comestible.



Broyage : pour éviter les rejets, intervenir quand ils sont âgés, et couper ou broyer au plus ras.

Brûlage : il s'élimine bien car très inflammable. Une valorisation modeste est possible pour la distillation de son huile.



Des exemples

- VASSIEUX EN VERCORS : gyrobroyage avec travail du sol sur quelques centimètres.
- COMBOVIN : gyrobroyage avec matériel collectif

Genévrier nain, 10 ans après broyage du sol en surface



Le buis



En Drôme, il est souvent présent sur des milieux pauvres, à faible potentiel.



La repousse est plutôt lente (5 à 10 cm / an) : l'effet du travail sera durable.

Broyage et brûlage : intervenir quand le Buis est diffus, et sur des zones à meilleur potentiel (pas les zones pierreuses). Les repousses sont peu consommables. Attention aux problèmes de blessures aux pieds après broyage.

Défrichement au bulldozer : il implique un décapage de 5 cm du sol. Ce type d'intervention doit être exceptionnelle et permettre la reconstitution du sol.



Exemple

- MONTAUBAN SUR OUEZE : Défrichement au bulldozer et gyrobroyage



Buis 10 ans après brûlage

L'églantier (Cynorhodon), et le Prunellier



Il apprécie les sols profonds (anciens prés de fauche)... Un arbuste gênant non pas à cause de sa hauteur, mais par son emprise au sol et la gêne pour le déplacement des bêtes. Son développement est difficilement contrôlable par un pâturage ovin ou bovin, mais il est bien consommé par les chèvres.

L'églantier cohabite souvent avec le prunellier. La même logique s'applique pour sa gestion, mais il est encore moins apprécié du bétail.



Surtout bien réfléchir avant le chantier car les repousses sont très vigoureuses !

Broyage : à éviter car les repousses sont vigoureuses et plus étalées qu'à l'origine. Un broyage peut se faire sur les terrains facilement mécanisables, mais une repasse annuelle (ou bisannuelle) sera nécessaire sur au moins dix ans.

Arrachage : Sur les bonnes parcelles, avec un matériel à chaîne, godet, ou pince hydraulique et avec un travail du sol complémentaire. Les gros églantiers sont les plus faciles à arracher. L'intervention sur des jeunes rejets après broyage est compliquée avec une pince ou une chaîne.

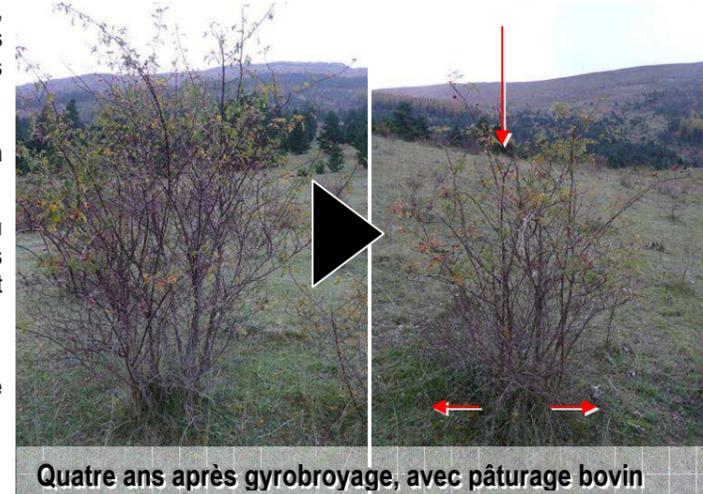
Brûlage : il est peu inflammable quand il est seul

Traitement chimique : ponctuel et localisé donne quelques résultats (la parcelle ne doit pas être engagée en AB ou en PHAE).

La gestion après intervention est primordiale. Un pâturage ovin ou bovin nécessite un chargement instantané fort, avec au moins 30% des pousses annuelles consommées. La combinaison fauche-pâturage ralentit l'apparition des rejets

Quelques exemples :

- JONCHERE : broyage et arrachage, projet de développement d'une pince mécanique arracheuse
- GRIMONE : gyrobroyage et pâturage bovin
- COMBOVIN : gyrobroyage annuel ou bisannuel sur une



Quatre ans après gyrobroyage, avec pâturage bovin

Le genêt cendré



Un arbuste ressource pour le troupeau qui se contrôle bien par le pâturage : ne pas forcément chercher à l'éliminer ! Intervenir si il est envahissant et gêne la circulation du troupeau. Il a une capacité de rejet moyenne. Son cousin le genêt scorpion repousse encore moins et a tendance à être cassé par le bétail.



Contrôle par le pâturage : avec ou sans brûlage ou broyage préalable. Il se contrôle en parc (ou en gardiennage très serré, mais plus difficilement).

Broyage : réfléchir à la zone à broyer en fonction du déplacement du troupeau.

Brûlage : pas plus d'une fois tous les 10 ans, sous peine de favoriser une herbe peu appétente (stipe, brachypode ou « bauche »...)

Gestion des repousses après travaux : s'obtient par un chargement instantané élevé, de préférence au printemps, puis à l'automne, avec un lot de brebis à l'entretien. Prévoir une complémentarité pour des animaux à plus forts besoins.



Quelques exemples :

- GRIMONE : ouverture par le pâturage ovin (très fort chargement instantané dans un parc de nuit mobile).
- MONTGUERS : Gyrobroyage en croisillons puis gardiennage, Brûlage puis pâturage de printemps en parc.



Effet d'un fort chargement ovin



Le Genêt spartier (ou grand genêt)



Plutôt sur sol profond et bien exposé : colonise les friches et anciennes terres cultivées. Quand la lande n'est pas impenétrable il vaut mieux le laisser vieillir. Il est souvent accompagné de brachypode.



Le Spartier produit des rejets très vigoureux après brûlage ou broyage.

Broyage : prévoir la zone à broyer en fonction de la capacité d'entretien du troupeau

Brûlage : très inflammable. Compter 5 ans entre deux brûlages pour accumuler assez de matière combustible. Attention : les brûlages trop répétés favorisent le brachypode. La « bauche » peut être contrôlée par un pâturage mixte avec des équins ou des ânes.

Gestion par le pâturage : si ils sont peu nombreux et accessibles, les spartiers peuvent être bien contenus par un pâturage en petit parc, par des chèvres ou des brebis habituées aux broussailles.



Quelques exemples :

- MONTBRUN LES BAINS : brûlage, gyrobroyage
- ARPAVON : brûlage, gyrobroyage et arrachage au godet
- BOUVIERE : brûlage et maîtrise par pâturage équin et caprin

Travail d'un troupeau de chèvres au printemps

